

Delémont, le 10 septembre 2009

## **Communiqué de presse**

### **Les gouvernements jurassien et neuchâtelois se rencontrent à Porrentruy**

**Le Gouvernement jurassien a reçu mardi à Porrentruy le Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel. Dans le cadre de leurs relations confédérales et de voisinage, les deux exécutifs se rencontrent une fois par année pour faire le point sur les dossiers d'intérêt commun et examiner si de nouvelles collaborations sont possibles. Le Jura et Neuchâtel coopèrent déjà étroitement, en particulier au sein des institutions BEJUNE, mais aussi dans le cadre de projets d'envergure comme le Parc naturel du Doubs (PNRD). Ils ont aussi des intérêts convergents à défendre dans différents dossiers.**

Les deux exécutifs ont notamment évoqué les négociations en cours entre la Suisse et l'Union européenne concernant la production de certains types de cigarettes, qui pourrait être interdite sur territoire suisse. Ils ont convenu de définir une position commune et d'entreprendre ensemble les démarches visant à défendre la position des entreprises qu'elles hébergent sur leur territoire.

Les deux gouvernements ont également des vues convergentes sur l'avenir de la HE-Arc, s'agissant en particulier de la gouvernance de l'établissement. Ainsi, ils souhaitent maintenir une présence forte des cantons au sein des organes dirigeants. Face à une pression financière de plus en plus forte, ils donnent la priorité à la qualité des formations dispensées, aujourd'hui jugée excellente, pour conserver les étudiants dans la région.

Dans le domaine des transports et des voies de communication, le Jura est directement intéressé par les projets du TransRUN et d'évitement routier des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Ces nouvelles liaisons permettraient d'améliorer également l'accessibilité du Jura par les Franches-Montagnes.

D'autres collaborations sont sur de bons rails. En matière de protection des données, le Jura et Neuchâtel travaillent à la mise en place d'une institution commune, qui pourrait être effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Actuellement, un projet de concordat est en cours d'élaboration et un poste de préposé a été mis au concours de façon commune. Il sera localisé à La Chaux-de-Fonds.

Les deux cantons souhaitent également un rapprochement de leurs différents laboratoires. Il s'agirait de créer quelques centres de compétences qui proposeraient des prestations dans les deux cantons, par exemple dans le domaine des denrées alimentaires, plutôt que de conserver des structures multiples dans chacune des régions.

Enfin des collaborations plus ponctuelles seront encore examinées, en particulier dans le domaine de la sécurité (formation sur les centrales d'alarme), de la police (une cérémonie commune de promotion entre les deux polices a lieu cette année à Saignelégier), ainsi que dans le domaine judiciaire, puisque l'unification des procédures au niveau suisse pourraient permettre de trouver également des synergies entre les deux cantons.

***Personnes de contact:***

***Michel Probst, Président du Gouvernement jurassien, tél 032/420 52 03.***

***Jean Studer, Président du Conseil d'Etat neuchâtelois, tél 032/ 889 64 00.***